FNEC FP FO
ACADÉMIE DE BORDEAUX

DÉCLARATION DE LA FNEC-FP-FO CAEN DU 20 OCTOBRE 2021 Académie de Bordeaux

Madame la Rectrice,
Monsieur le Vice-président du conseil régional,
Mesdames & Messieurs les membres du conseil académique de l'Éducation nationale.

Quel est le bilan de cette rentrée ?

Tout au long de l'année scolaire qui a précédé, nous n'avons cessé d'alerter sur la dégradation des conditions de travail subies par les personnels, nombreux étaient au bord de l'épuisement.

Les raisons de cela, nous n'avons cessé de les répéter : le manque de postes; les classes bondées, qui plus est dans ce contexte sanitaire ; des réformes insensées actant une baisse des moyens au profit d'un pilotage par l'évaluation. Voilà ce qui est proposé : contractualisation, profilage, autoritarisme, territorialisation vers la privatisation. L'école Publique n'a pas besoin d'une vision managériale libérale, mais de moyens.

Force est de constater que depuis cette rentrée, hélas, la situation n'a fait qu'empirer.

Alors que nous comptons 2500 élèves supplémentaires dans le second degré, il a été décidé de supprimer plus de cent empois à temps plein et d'imposer aux collègues plus de 2400 heures supplémentaires.

Dans le premier degré, les postes manquent, la nième réforme de la formation initiale acte la contractualisation des alternants et des postes à 100% en responsabilité pour les stagiaires, des postes gagnés par le ministère au détriment de la formation et du recrutement statutaire.

Le profilage des postes engendre un nombre démentiel de mesures de carte scolaire, des collègues chassés de leur poste, remettant en cause leur statut.

L'expérimentation Macron à Marseille constitue une attaque sans précédent contre l'Ecole Publique, contre nos statuts. Elle porte à son paroxysme la logique de territorialisation, de déréglementation et de privatisation contenue dans la loi Rilhac et dans la loi Blanquer.

Mais cette annonce suscite une résistance chez les personnels. Ainsi, 40 premières écoles de Marseille ont annoncé leur refus de rentrer dans cette expérimentation. Elles indiquent notamment : *« Nous refusons d'entrer dans l'expérimentation proposée par Emmanuel Macron (…) Et nous appelons l'ensemble des écoles à boycotter massivement cette proposition. (…) Il est inconcevable pour nous d'accepter que les directeurs puissent choisir les équipes pédagogiques. (…) Mais il est aussi inconcevable pour nous d'accepter la logique de contractualisation des moyens. Il est enfin inconcevable pour nous d'accepter l'explosion du cadre de l'Ecole républicaine »*

Encore une fois, la FNEC-FP-FO s'oppose à la dérèglementation, au pilotage par l'évaluation décidé par le Conseil d'Evaluation de l'Ecole. L' auto-évaluation et les évaluations externes ne peuvent se substituer à une politique de moyens. Pour la FNEC-FP-FO, l'équation est simple, il s'agit de faire porter la responsabilité des dysfonctionnements aux personnels et surtout ne pas apporter de réponses en terme de moyens pour améliorer les conditions de travail et d'enseignement.

Les conséquences de ces choix sont prévisibles. A partir de la deuxième semaine qui a suivi la rentrée, nos syndicats ont vu exploser le nombre de courriers et d'appels téléphoniques venant de collègues épuisés, très inquiets quant à leur capacité à remplir leurs missions et se plaignant très souvent de l'absence de réponses quand ils sollicitent l'administration à propos de leurs mutations, de leurs carrières, de leurs aménagements de poste, etc.

Cette logique managériale est très préjudiciable pour les personnels enseignants, les personnels administratifs que nos syndicats soutiennent également ne sont pas épargnés par la pénurie de moyens, y compris ceux des services du Rectorat qui sont en sous effectif et à qui on demande de gérer le chaos.

Et ce n'est pas la mise en place des services de ressources humaines de proximité, à la fois pare-feux et laboratoires managériaux qui vont régler les problèmes, bien au contraire. Il en va de même pour la loi Rilhac dont Force Ouvrière demande également l'abandon parce qu'elle enclenche le démantèlement de l'École publique en imposant aux directeurs d'école le recrutement de leurs collègues.

A propos des moyens.

On nous répète sans cesse que les choix qui sont faits sont budgétaires. Donner les moyens à l'École de la République pour qu'elle puisse assurer ses missions correctement ou bien accorder des centaines de milliards de prêts garantis par l'État aux banques pour qu'ils soient transformés en dividendes, c'est bien là en effet une question de choix.

Ces choix sont politiques, ceux qui les font obéissent à une idéologie qui veut en finir avec les services publics pour laisser la place à des marchés juteux, et l'École n'y échappe pas.

La méthode est toujours la même, au préalable diminuer la masse salariale, laminer les statuts des personnels, liquider les secteurs non rentables. Les premières victimes sont alors les personnels les plus précaires et les usagers les plus fragiles.

L'Éducation nationale est bien le premier employeur de travailleurs précaires en France, le démantèlement de l'enseignement spécialisé soi-disant au nom de l'égalité des chances est un exemple probant de ce processus.

La scolarisation des enfants handicapés, une mission abandonnée par l'État

Dans le bilan que nous devons tirer de cette rentrée scolaire, il faut inclure l'aggravation scandaleuse du sort réservé à nos élèves en situation de handicap et à leurs accompagnantes. Les AESH ce sont essentiellement des femmes, précaires parmi les précaires, elles se sont engagées dans un mouvement de grève national le mardi 19 octobre, à Paris elles ont formé un important cortège qui a manifesté jusqu'au ministère, en province elles se sont rassemblées devant les rectorats, comme cela a été le cas ici à Bordeaux. De toute évidence ce mouvement va se poursuivre.

Les AESH revendiquent un vrai statut, un vrai salaire, et l'abandon des PIAL qui aggravent leurs conditions de travail et dégradent l'accompagnement.

Force Ouvrière reste opposée à l'inclusion systématique, elle revendique l'ouverture de structures d'accueil adaptés EREA, EGPA, IME, ITEP et la formation des personnels et des enseignants spécialisés nécessaires.

La réforme du baccalauréat

Très majoritairement, les professeurs sont fermement opposés à la réforme du baccalauréat, ils l'ont montré début 2020 dans les grèves et les mobilisations importantes où ils étaient au coude à coude avec leurs élèves.

Ils dénoncent le coup de force du ministre qui a profité du confinement et de la situation sanitaire pour supprimer les épreuves nationales du baccalauréat et imposer le contrôle continu.

En ce moment même, la colère gronde dans les lycées, le refus s'organise contre les Projets Locaux d'Évaluation qui aggravent les inégalités introduites par la réforme du baccalauréat.

Les professeurs n'acceptent pas d'être caporalisés et subordonnés à des évaluations incompatibles avec les progressions qu'ils doivent construire en fonction de leurs élèves.

Force Ouvrière revendique le retour aux épreuves nationales terminales et anonymes car c'est par ce seul moyen que le diplôme pourra retrouver une valeur universelle plaçant tous les bacheliers a égalité quelque soit leur établissement.

L'orientation.

Le bilan réel que nous faisons de Parcoursup depuis nos établissements n'est pas le même que celui qu'affiche l'administration. En effet, faute de moyens financiers et de logement, de nombreux bacheliers ne peuvent poursuivre leurs études là où ils ont eu une place. Nombreux se retrouvent dans des filières qui ne leur conviennent pas et abandonnent.

Le dispositif Parcoursup est arbitraire, anxiogène, inégalitaire et il doit être abandonné.

La reconnaissance du baccalauréat national comme premier grade universitaire doit être rétablie, de même que le droit d'inscription pour chaque bachelier dans l'université et la filière de son choix.

Les missions et les prérogatives des Centres D'information et d'Orientation ainsi que celles de leurs personnels doivent être rétablies.

Le projet de carte des formations professionnelles.

La diversité et le nombre des formations sont nettement insuffisants pour que les emplois réclamés par l'industrie, les services et l'artisanat, puissent être occupés par un nombre croissant de travailleurs qualifiés.

L'académie va perdre, un CAP et un Bac professionnel, les portes vont donc continuer à se fermer pour des élèves qui ne pourront pas accéder à des qualifications de niveau 3 et 4 et la création de deux nouveaux BTS dans une logique de moyens constants ne règlera pas ce problème.

Nos revendications salariales.

La négociation salariale annuelle telle qu'elle est prévue par le statut général des fonctionnaires doit être effective, Force Ouvrière reste opposée à ce que des paquets salariaux viennent se substituer à l'augmentation du point d'indice.

Afin de pouvoir rattraper les pertes de pouvoir d'achat subies depuis 2000, la Fédération Générale des Fonctionnaires Force Ouvrière, première organisation syndicale dans la fonction publique d'État, revendique une augmentation générale des salaires de 20%.

« Résister, revendiquer, reconquérir. » Telle est la devise de Force Ouvrière

Nous vous remercions pour votre écoute.

Pour la FNEC-FP-FO

André Hernandez, Eric Mouchet, Patrick Mouras, Max Sanchez